

Conférence ministérielle G-24
(11 novembre 1991, Bruxelles)

Déclaration suisse

prononcée par M. le Conseiller fédéral René Felber,
Chef du Département fédéral des affaires étrangères

Depuis notre réunion du 4 juillet 1990, le rythme des événements en Europe centrale et de l'Est n'a guère connu de décélération. C'est avec une grande satisfaction que l'on peut constater aujourd'hui que le vent du renouveau a investi tous les pays de la région. Il me tient à coeur, ici, de saluer tout particulièrement les nouveaux venus parmi nos partenaires que sont l'Albanie, l'Estonie, la Lettonie et la Lituanie. Ils méritent notre soutien, un soutien qui ne saurait se réaliser aux dépens des autres pays bénéficiaires de l'aide du G-24 et impliquera de notre part des efforts additionnels.

Face à ce développement extrêmement positif il ne fait aucun sens de s'attarder sur la question de savoir si le point de non retour a désormais été atteint. Car nous assistons à une évolution non linéaire, qui varie selon chaque pays et qui demeure exposée aux contingences découlant des turbulences que vit actuellement l'Union soviétique. Les relations établies au fil des années entre les pays d'Europe centrale et orientale et l'URSS et ses républiques doivent être appréciées dans un esprit pragmatique et objectif. En particulier, des rapports de proximité et de bon voisinage, notamment aux plans économique, énergétique et des communications, doivent dans la mesure du possible être sauvegardés quels que soient les ajustements nationaux et en dépit des expériences du passé.

En tout état de cause, l'augmentation du nombre de pays bénéficiaires de notre soutien et la diversité des situations individuelles nous obligent à suivre de près chaque processus de démo-

cratisation politique et chaque performance dans la transition économique. Il en résulte notamment le besoin d'une analyse forcément de plus en plus différenciée, qui doit se traduire par notre encouragement, notre soutien, mais parfois aussi par l'expression de notre préoccupation. Tel est notamment le cas là où des minorités risquent de faire les frais de la souveraineté retrouvée.

Le chemin de la transition est semé d'embûches. Je pense au drame yougoslave. Je pense aussi au grand courage dont font preuve les gouvernements confrontés aux difficultés inhérentes aux indispensables ajustements dans des sociétés qui doivent, sous l'extrême pression du temps, mobiliser toutes leurs forces pour trouver un nouveau point d'équilibre politique, économique et social.

Ce processus délicat est largement tributaire de notre appui et de la continuité de ce soutien dans le temps. A cet égard, la coopération au sein du G-24 a considérablement évolué dans des secteurs importants au plan de l'assistance technique aux différents pays. Je voudrais souligner tout particulièrement la valeur de l'apport de projets qui tiennent compte de la dimension régionale et subrégionale des problèmes (environnement, énergie, communication).

En même temps, nous constatons qu'au fil du chemin à parcourir, nos efforts devront s'orienter toujours plus vers le soutien des pays d'Europe centrale et orientale dans leurs efforts de mise en place d'institutions, de structures et de conditions cadre propres à favoriser l'investissement privé ainsi qu'une activité micro-économique performante, tout en gardant à l'esprit qu'il appartient à ces pays d'assumer la responsabilité finale à cet égard.

Le corollaire nécessaire de cette démarche est l'insertion des pays d'Europe centrale et orientale dans les mécanismes de coopération économique tant globaux que régionaux. Dans ce contexte, la Suisse accorde une grande importance aux négociations en cours en vue de la conclusion d'accords de libre-échange entre l'AELE et les trois pays d'Europe centrale

qui déboucheront sur un meilleur accès à nos marchés pour les produits en provenance de ces pays. La Suisse est, d'autre part, prête dès maintenant à développer et à intensifier rapidement la coopération, plus particulièrement dans les domaines étroitement liés au libre-échange, avec d'autres pays de la région en vue de faciliter et d'accélérer leur intégration dans le système économique international.

En cette année 1991, les aides à la balance des paiements ont joué un rôle clé. Elles viennent s'ajouter à d'importants efforts au plan du désendettement pour les pays les plus vulnérables. Ces aides à la balance de paiement constituent des actions exceptionnelles visant à combler les lacunes de financement qui subsistent en dépit de l'assistance des institutions financières internationales. L'exercice 1991 n'a pas encore abouti dans tous les cas, quand bien même un défaut à cet égard risquerait de toucher durement les pays en proie à des ajustements particulièrement douloureux. Nous souhaitons la conclusion rapide de ces actions sur la base d'une large participation de nos pays.

Nous sommes en principe ouverts à l'idée d'un renouvellement de telles aides pour 1992, mais nous ne voudrions pas engager la discussion à ce sujet avant que les promesses faites pour 1991 aient été tenues par tous les pays concernés. De même, nous devrions disposer d'éléments plus complets d'analyse et d'appréciation, notamment de la part des institutions financières internationales, sur l'ampleur des besoins effectifs de financement.

En conclusion, nous sommes impressionnés par les extraordinaires efforts déployés par les pays engagés dans la transition. Le G-24, qui a trouvé sa place parmi les différentes enceintes de coopération, a su développer son profil propre. Mon pays est décidé de continuer de participer activement aux efforts du Groupe, ce qui l'a notamment amené à détacher un fonctionnaire au sein de son secrétariat. Le succès de notre action dépendra de la cohérence que nous saurons conférer à une démarche dont la caractéristique première doit demeurer sa capacité à s'adapter à une évolution de plus en plus complexe et différenciée.